

# Directives à l'intention des auteurs

**T**ribune de toutes les questions touchant la profession vétérinaire, *La Revue vétérinaire canadienne (La RVC)* a pour mission d'informer les lecteurs des progrès en médecine vétérinaire clinique, en recherche vétérinaire clinique et dans les domaines connexes. *La RVC* a pour objectif principal de promouvoir l'art et la science vétérinaires de même que d'améliorer la santé des animaux.

Un article donnant à penser que des animaux ont inutilement fait l'objet de mauvais traitements ou été soumis à des expériences agressantes, stressantes ou cruelles ne sera pas publié. Les études expérimentales faisant appel à des animaux ne seront publiées que si elles ont déjà été approuvées par un comité des soins aux animaux ou l'équivalent et que les lignes directrices établies par le Conseil canadien de protection des animaux (1) ou un organisme équivalent ont été respectées par l'auteur ou les auteurs.

*La RVC* accepte des manuscrits rédigés en français ou en anglais. Les articles doivent être le plus concis possible et les articles trop longs seront raccourcis durant le processus de révision. Les critères d'acceptation des articles incluent la qualité de la recherche ou du rapport de cas ainsi que la pertinence pour nos lecteurs. Tous les manuscrits acceptés présentés à *La RVC* seront soumis à une vérification de plagiat. Vous trouverez des conseils de rédaction à propos de la soumission d'articles évalués par les pairs ici : [www.veterinairesauCanada.net/documents/conseils-du-redacteur-de-la-rvc-sur-la-soumission-articles](http://www.veterinairesauCanada.net/documents/conseils-du-redacteur-de-la-rvc-sur-la-soumission-articles)

Nous invitons les auteurs à soumettre le nom et le courriel de trois lecteurs. Afin d'être invités à la lecture, les lecteurs suggérés doivent être des personnes qui ont publié dans le domaine et/ou possèdent de l'expertise particulière sur le sujet et qui n'ont pas de conflit d'intérêts (ne sont pas membre de votre université et qui ne sont pas des personnes avec qui vous avez publié ou collaboré au cours des cinq dernières années).

Les manuscrits peuvent être distribués dans l'établissement de l'auteur après un embargo de six mois suivant la publication.

## FORMAT

*La RVC* publie deux catégories d'articles :

### Articles non évalués par les pairs

Ces articles incluent des chroniques régulières rédigées par les chroniqueurs, des rapports spéciaux, des communications étudiantes, des commentaires et des lettres à la rédaction (maximum de 500 mots) par des auteurs. Les rapports spéciaux sont des articles sur un aspect de la médecine vétérinaire; les commentaires sont des opinions sur un aspect de la profession vétérinaire. Les articles non sollicités sont pris en considération. Seuls les brefs rapports de cas rédigés par des étudiants inscrits à un collège canadien de médecine vétérinaire sont pris en considération. Les rapports spéciaux, les commentaires et les communications étudiantes ne doivent pas dépasser 2000 mots. Les étudiants intéressés à soumettre un article aux fins de publication dans cette catégorie doivent

## Directives pour la soumission électronique des manuscrits

*La Revue vétérinaire canadienne* utilise un système en ligne de soumission électronique des manuscrits (ScholarOne). Veuillez utiliser le site Web pour soumettre les articles ([www.veterinairesauCanada.net/publications/cvj-submit-manuscript.aspx](http://www.veterinairesauCanada.net/publications/cvj-submit-manuscript.aspx)). Si vous éprouvez des difficultés, veuillez communiquer avec le Service des revues au 613-236-1162, poste 117. La correspondance peut être acheminée à la :

### Directrice de la rédaction

*La Revue vétérinaire canadienne*

339, rue Booth

Ottawa (Ontario), Canada K1R 7K1

Téléphone : 613-236-1162, poste 124

Télécopieur : 613-236-9681

Courriel : [hbroughton@cvma-acmv.org](mailto:hbroughton@cvma-acmv.org)

**Nota :** Tous les manuscrits acceptés pour publication seront assujettis à des frais de **165 \$ CAN pour les membres de l'ACMV et de 235 \$ pour les non-membres**, (155 \$ CAN par figure ou image en couleur). Ce paiement sera requis en même temps que le paiement des frais relatifs aux figures en couleur et sera exigible à l'étape d'acceptation. Des changements importants à l'étape du document PDF se traduiront par la facturation de frais additionnels, à la discrétion de la directrice adjointe de la rédaction.

### Étapes 1-4 – (1) Type, titre, résumé; (2) attributs; (3) auteurs et institutions; (4) lecteurs

Il faut indiquer le type et le titre du manuscrit, le résumé, les renseignements sur les auteurs, les mots-clés (facultatif) et trois suggestions de lecteurs impartiaux qui sont des experts en la matière (le rédacteur en chef se réserve le droit du choix final).

### Étape 5 – Détails et commentaires

A) Il faut inclure une lettre d'accompagnement qui contient les coordonnées des auteurs et stipule que tous les auteurs ont vu et approuvé le manuscrit.

B) Il faut répondre à toutes les questions obligatoires.

### Étape 6 – Chargement des fichiers

Charger le manuscrit, les tableaux (Word), les figures (format JPEG ou TIFF) et les formulaires de droits d'auteur. Les formulaires de droits d'auteur sont disponibles sous le lien «Instructions and Forms» au-dessus de la barre dans ScholarOne. Les formulaires de droits d'auteurs peuvent être scannés et chargés avec les autres fichiers au moment de la soumission ou envoyés par télécopieur ou par courriel au bureau de l'ACMV au moment de l'acceptation.

### Étape 7 – Examen et soumission

Examiner chaque section, passer le PDF en revue, puis soumettre.

**Nota :** Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur la soumission de votre manuscrit à ScholarOne, cliquer sur «Help» dans le coin supérieur droit de l'écran et aller à la section «Author».

*Les autres documents non électroniques à être acheminés au Service des revues de l'ACMV incluent notamment :*

- une permission écrite pour la production de travaux déjà publiés — soit sous forme de texte ou de figures ou de tableaux, le cas échéant;
- une lettre signée de tout collaborateur à l'étude ou à l'article qui est reconnu (voir les lignes directrices relatives aux remerciements) déclarant qu'il a lu le manuscrit et qu'il est d'accord avec les remerciements tels que rédigés.

consulter le rédacteur associé de leur collège. Les articles non évalués par les pairs doivent être acheminés par courriel ([hbroughton@cvma-acmv.org](mailto:hbroughton@cvma-acmv.org)). Les points de vue ou les articles de fond sur le bien-être animal doivent être soumis directement au Comité sur le bien-être des animaux (courriel : [srenwick@cvma-acmv.org](mailto:srenwick@cvma-acmv.org)).

### Articles évalués par les pairs

Les critères d'acceptation des articles incluent la pertinence pour nos lecteurs et la qualité de la recherche ou du rapport de cas. Il s'agit notamment 1) d'articles scientifiques, 2) de rapports de cas, 3) de communications brèves et 4) de comptes rendus. Les manuscrits qu'on envisage de publier sont évalués par au moins deux lecteurs et il est entendu qu'ils ne sont présentés qu'à une seule revue à la fois, qu'ils n'ont pas déjà été publiés, autoarchivés en tant que prépublication, soumis en même temps à une autre revue ni acceptés pour être publiés ailleurs. Toutefois, un manuscrit qui a été rejeté par une autre revue peut être soumis à *La RVC*, tout comme un rapport complet faisant suite à la publication, dans une autre revue, de résultats préliminaires, généralement sous forme de résumé.

### Directives concernant la qualité d'auteur

Toutes les personnes désignées comme auteurs doivent en présenter les caractéristiques et toutes celles qui ont qualité d'auteur doivent figurer comme tel. Chaque auteur doit avoir contribué aux travaux de manière suffisante pour assumer la responsabilité des parties du texte auxquelles il a contribué. Un ou plusieurs auteurs devraient assumer la responsabilité de l'intégrité de l'ensemble des travaux, depuis leur commencement jusqu'à la publication de l'article.

La qualité d'auteur est conditionnelle à 1) la contribution substantielle à la conception des travaux, ou à la collecte des données, ou bien à leur analyse et à leur interprétation, 2) la rédaction de l'article ou sa révision sur le plan de la substance et 3) l'approbation finale de la version à publier. Ces trois conditions doivent toutes être respectées. L'obtention de fonds, la collecte de données ou la supervision générale du groupe de recherche ne confèrent pas à elles seules la qualité d'auteur (2). La mention du nom des membres individuels d'un groupe de travail, d'un groupe d'étude ou d'une promotion en tant qu'auteurs sera gérée en fonction de chaque cas.

### Directives pour les remerciements

Indiquer le nom des personnes ayant apporté une contribution appréciable à l'étude mais ne pouvant jouir du statut d'auteur et les personnes qui ont contribué leurs compétences (rédactionnelles, linguistiques, graphiques et photographiques) à la préparation du manuscrit; ne pas faire mention des personnes qui ont participé au travail de secrétariat.

**La RVC publie quatre catégories d'articles évalués par les pairs :**

## 1. ARTICLES SCIENTIFIQUES

i) Étude originale — Ces articles comprennent les rapports portant sur des études et des observations originales importantes,

particulièrement celles ayant un lien avec la médecine vétérinaire au Canada. La méthodologie expérimentale et l'analyse statistique doivent être conformes aux normes.

ii) Étude rétrospective — Cette catégorie d'article présente un compte rendu critique des dossiers de cas qui contribueront de nouveaux renseignements importants au savoir en médecine vétérinaire. Les analyses statistiques sont fournies au besoin.

### Présentation d'articles scientifiques

- Les auteurs devraient consulter les articles scientifiques parus dans *La RVC* pour s'inspirer d'exemples concrets.
- Les articles ne devraient pas être combinés à un compte rendu.
- Le corps de l'article (de l'introduction à la fin de la discussion) ne doit pas compter plus de 4000 mots.
- L'article au complet ne devrait pas dépasser 25 pages à double interligne, incluant les figures, les tableaux et la bibliographie.
- On pourra demander aux auteurs de réduire le nombre de tableaux et/ou de figures et le nombre de renvois s'ils sont jugés excessifs.
- Le titre des articles ne doit pas dépasser 15 mots.

### Résumé

- Il ne compte pas plus de 150 mots.
- Il énonce les buts de l'étude, les techniques de base, les résultats ainsi que les principales conclusions.
- Si vous pouvez fournir une traduction en anglais du titre et du résumé, cela serait grandement apprécié.

### Introduction

- Expose clairement l'objectif et le bien-fondé de l'étude.
- Ne couvre pas la matière de façon poussée.
- Ne présente pas les données ni les conclusions des travaux décrits dans le rapport.

### Matériel et méthodes

- Décrit le matériel et les méthodes utilisés de manière à ce que la recherche puisse être reprise.
- Indique le matériel et les produits pharmaceutiques utilisés, y compris le nom et l'adresse (ville, province ou État, pays) du fabricant ou du fournisseur.
- Indique précisément le nom de tous les médicaments et produits chimiques utilisés, leur nom générique, la dose et la voie d'administration.
- Décrit les méthodes statistiques en détail pour qu'un lecteur informé ayant accès aux données d'origine puisse vérifier les résultats.
- Présente les résultats en précisant les marges d'erreur ou d'incertitude, comme les intervalles de confiance.

### Résultats

- Les tableaux et les figures sont présentés de manière logique dans le texte.
- L'auteur évite de reprendre les données des tableaux dans le corps du texte.

### Analyse

- L'auteur n'y reprend pas les résultats.
- L'auteur commente les résultats, leurs limites et les conclusions par rapport à la documentation existante dans le domaine.

### Remerciements

- Voir Directives pour les remerciements.

### Bibliographie

- Voir la section Style qui suit.
- Le nombre de références bibliographiques doit se limiter à 35.
- Si votre article est rédigé en anglais, veuillez appliquer les règles bibliographiques présentées dans la version anglaise des «Directives à l'intention des auteurs».

### Études impliquant des essais de médicaments et de produits biologiques

Quand ils planifient des études et rédigent des manuscrits qui impliquent des essais de médicaments, les auteurs devraient tenir compte de l'influence que leur article pourrait avoir sur l'emploi d'agents thérapeutiques, surtout dans le cas de l'emploi dérogatoire de médicaments. Les auteurs devraient notamment indiquer si les médicaments employés sont homologués ou non au Canada, la période de retrait recommandée et les mesures prises pour détecter les effets délétères des médicaments, comme les lésions aux sites d'injection et les réactions systémiques. Le rédacteur en chef peut être consulté avant le dépôt du manuscrit, et c'est à lui qu'il incombe de décider si l'auteur a inclus de l'information suffisante pour la protection des divers intérêts que l'Association canadienne des médecins vétérinaires défend.

## 2. RAPPORTS DE CAS

Le but consiste à présenter des cas aux lecteurs qui permettront l'acquisition de nouvelles connaissances. Les rapports de cas doivent présenter les défis du diagnostic et/ou de la gestion. Les tests de diagnostic doivent confirmer le diagnostic et le traitement et la gestion des animaux affectés doivent pouvoir être autorisés en vertu des codes nationaux de soins aux animaux. Ces rapports portent sur un ou plusieurs cas en lien avec une affection rare ou nouvelle ou une affection commune présentant une combinaison inhabituelle de caractéristiques et ils contribueront de nouveaux renseignements importants à la littérature scientifique ou vétérinaire ou avanceront une hypothèse vérifiable (3).

### Présentation des rapports de cas

- Les articles ne devraient pas être combinés avec un compte rendu.
- Le résumé ne devrait pas compter plus de 100 mots.
- Principal message clinique. Après le résumé, les auteurs devraient fournir une ou deux phrases soulignant les principaux éléments que les lecteurs apprendront en lisant le rapport.
- Le corps de l'article ne doit pas dépasser 3000 mots.
- Les références bibliographiques doivent se limiter à 35.
- L'article au complet ne devrait pas dépasser 20 pages à double interligne, incluant les figures, les tableaux et les renvois.

- L'introduction ne comporte pas de titre.
- Comprend la description de cas, l'analyse, les remerciements et la bibliographie.
- Les auteurs doivent inclure une lettre d'accompagnement qui précise les nouveaux renseignements fournis ou l'hypothèse qui sera présentée.

## 3. COMMUNICATIONS BRÈVES

Ces communications sont de courts articles de recherche qui présentent des études préliminaires, des études pilotes ou une enquête brève.

### Présentation des communications brèves

- Joindre à l'article un résumé (d'une longueur maximale de 100 mots) précisant brièvement le but, les résultats et les principales conclusions de l'étude.
- Limiter le corps du texte à 2000 mots (sans titre).
- Inclure des remerciements et tout au plus 15 références bibliographiques.
- Les sous-titres ne sont pas nécessaires.
- Limiter à deux les figures et les tableaux.

## 4. COMPTES RENDUS

On peut solliciter ou soumettre des comptes rendus après l'approbation d'une demande par l'auteur. Les comptes rendus sollicités seront indiqués comme tels dans *La RVC*. Un compte rendu devrait être exhaustif et critique ou analytique ou être de nature didactique afin de communiquer aux praticiens des données et des conclusions fiables, et leur éviter d'effectuer eux-mêmes une recherche dans la documentation, ou d'informer les chercheurs du travail réalisé dans un domaine et de l'orientation éventuelle des travaux de recherche. Les données non publiées ne devraient pas être incluses dans un compte rendu. Le compte rendu qui ne fait que citer la documentation publiée présente une valeur limitée (4).

- Le corps de l'article (de l'introduction à la fin de la discussion) ne doit pas dépasser 5000 mots. L'article au complet ne devrait pas dépasser 30 pages, incluant les figures, les tableaux et la bibliographie.
- Le nombre de renvois devrait se limiter à 50.

## STYLE

### 1. Style général

*La RVC* respecte le format propre aux documents biomédicaux (4). Il faut donc :

- que les documents soient sauvegardés sous Microsoft Word;
- utiliser une police de caractères Times New Roman de 12 points;
- numéroter les lignes;
- dactylographier à double interligne;
- justifier le texte à gauche et prévoir des marges de 2,5 cm (1 po) (au minimum);
- commencer chacune des parties sur une nouvelle page : page de titre, résumé, introduction, matériel et méthodes, résultats, commentaires, remerciements, bibliographie, tableaux, légendes des figures et figures;

- fournir un cadre de référence pour l'agrandissement des photographies ou des microphotographies à l'aide d'une échelle graphique sur la figure et indiquer la valeur de l'échelle sur la figure ou dans la légende;
- numéroter les pages de façon continue, à compter de la page de titre, dans le coin supérieur droit;
- utiliser une police de caractères d'au moins 10 points dans les tableaux;
- les tableaux doivent s'insérer dans la page (orientation portrait ou paysage);
- orthographier les textes français conformément au *Petit Larousse* (5);
- orthographier la terminologie médicale conformément au *Dictionnaire des termes de médecine* Garnier Delamare (6) ou *Dictionnaire anglais-français des sciences médicales et paramédicales* de William J. Gladstone (7).

## 2. Nomenclature des pathogènes

Les auteurs devraient consulter les ouvrages suivants : *Virus Taxonomy: The Classification and Nomenclature of Viruses The Online (10th) Report of the ICTV* ([https://talk.ictvonline.org/ictv-reports/ictv\\_online\\_report/](https://talk.ictvonline.org/ictv-reports/ictv_online_report/)); *Prokaryotic Nomenclature Up-to-date* (<https://www.dsmz.de/bacterial-diversity/prokaryotic-nomenclature-up-to-date.html>); pour les parasites *Scientific Names for Parasites* ([www.waavp.org/node/40](http://www.waavp.org/node/40)) et, pour les champignons, l'*International Code of Botanical Nomenclature for fungi* ([www.bgbm.org/IAPT/Nomenclature/Code/SaintLouis/0001ICSLContents.htm](http://www.bgbm.org/IAPT/Nomenclature/Code/SaintLouis/0001ICSLContents.htm)).

## 3. Page de titre

La page de titre contiendra :

- le titre de l'article, qui doit être concis, clair et sans abréviation;
- le prénom usuel, les initiales et le nom de famille de chacun des auteurs;
- le nom et l'adresse des départements ou des organismes auxquels il faudra attribuer le travail;
- le nom de l'auteur chargé de la correspondance (ainsi que son adresse postale si elle est différente de l'adresse indiquée ci-dessus, et son adresse de courriel);
- les désistements, s'il y a lieu;
- les sources de financement (subventions, équipement, produits pharmaceutiques, etc.).

## 4. Bibliographie

- Les références bibliographiques doivent se limiter à 35 (50 pour les comptes rendus).
- Numéroter les éléments bibliographiques selon l'ordre de leur parution dans le texte.
- Représenter les renvois dans le texte, les tableaux et des légendes par des chiffres arabes (entre parenthèses).
- Numéroter les ouvrages qui ne sont mentionnés que dans les tableaux ou les légendes selon l'ordre où ils paraissent pour la première fois dans le texte du tableau ou de la légende en question.
- Abréger le titre des périodiques selon la méthode utilisée dans la liste des revues répertoriées dans Medline ([www.nlm.nih.gov/tsd/serials/lji.html](http://www.nlm.nih.gov/tsd/serials/lji.html)).

- Éviter d'inclure toute «observation non publiée» ou des «communications personnelles» (nom de la personne-ressource, année de la communication, affiliation de la personne-ressource) comme référence bibliographique; par contre, des communications écrites, et non orales, peuvent être mentionnées dans le corps du texte (entre parenthèses).
- Indiquer les manuscrits acceptés, mais non encore publiés et, quand c'est possible, le nom du périodique ou du livre, l'année de publication, le numéro de volume et la mention «sous presse» (voir l'exemple 8).
- Citer les manuscrits soumis, mais non encore acceptés, avec la mention «observations inédites» entre parenthèses.
- Vérifier la conformité des notices bibliographiques aux documents originaux.
- Indiquer le nom de tous les auteurs s'ils sont six ou moins; sinon, n'indiquer que les trois premiers, suivis de «*et coll.*».

## Exemples de présentation de bibliographie

### Article de revue à pagination continue

1. OSBORNE, C.A. «Don't just do something — stand there: An exposition of Hippocrates' admonition 'First do no harm'», *Compend Contin Educ Pract Vet*, 1991, vol. 13, p. 1248–1261.

### Revue dont la pagination est reprise à chaque numéro

2. MULLIS, K.B. «The unusual origin of the polymerase chain reaction», *Sci Am*, 1990, vol. 262, p. 56–65.

### Livres

3. BLOOD, D.C., et O.M. RADOSTITS. *Veterinary Medicine*, 7<sup>e</sup> éd., Londres, Angleterre, Baillière Tindall, 1989, p. 845–857.

### L'auteur est à la fois éditeur, compilateur ou chef de rédaction

4. THOMSON, R.G., éd. *General Veterinary Pathology*, 2<sup>e</sup> éd., Toronto, Ontario, WB Saunders, 1984, p. 407–411.

### Chapitre d'un livre

5. MAXIE, M.G. «The urinary system», in JUBB, K.V.F., P.C. KENNEDY et N. PALMER, éd. *Pathology of Domestic Animals*, 3<sup>e</sup> éd., vol. 2, Toronto, Ontario, Academic Pr., 1985, p. 343–411.

### Dissertation ou thèse

6. TESSARO, S.V. *A description and epizootologic study of brucellosis and tuberculosis in bison in northern Canada* (thèse de doctorat), Saskatoon (Saskatchewan), University of Saskatchewan, 1988.

### Actes de colloques

7. LECOUTEUR, R.A., J.N. KORNEGAY et R.J. HIGGINS. «Late onset progressive cerebellar degeneration of Brittany spaniel dogs», *Proc Annu Meet Coll Vet Intern Med*, 1988, p. 657–658.

### Document inédit

- KENT, M.L., et T.T. POPE. «Diseases of coldwater marine fish in cage culture», in PTK Woo, Bruno DW, Lim SL, (éd.). *Diseases of Finfish in Cage Culture*, Oxford, Agriculture and Biosciences Intl Publ, 1998, sous presse.

### CD-ROM

- TAMS, T. *Upper GI Endoscopy* [CD-ROM]. Guelph, Ontario, Lifelearn, 2000.

### Article de revue sur Internet

- TAYLOR, D. McD. «The appropriate use of references in a scientific research paper», *Emerg Med Aust*, 2002, vol. 14, p. 166–170. Disponible au : <http://onlinelibrary.wiley.com/links/doi/10.1046/j.1442-2026.2002.00312.x/full/>. Dernière consultation le 18 décembre 2012.

### Monographie sur Internet

- FOLEY, B. *Dexamethasone for veterinary use* [monographie sur Internet]. Swedesboro, New Jersey, Wedgewood Pharmacy, c2001–2002. Disponible au : <http://www.wedgewoodpharmacy.com/monographs/dexamethasone2.asp>. Dernière consultation le 18 décembre 2012.

### Page d'accueil ou site Web

- Glossary of Internet and Web Jargon*. UC Berkely Library [page d'accueil sur Internet]. Berkely, University of California, c1995–2004 [mise à jour du 7 janvier 2004]. Disponible au : <http://www.lib.berkeley.edu/TeachingLib/Guides/Internet/Glossary.html>. Dernière consultation le 18 décembre 2012.

### Partie d'une page d'accueil ou d'un site Web

- ASSOCIATION CANADIENNE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES [page d'accueil sur Internet], c2007, La Revue vétérinaire canadienne [mise à jour mensuelle]. Disponible au : <http://veterinairesaucanada.net/publications/canadian-veterinary-journal.aspx>. Dernière consultation le 18 décembre 2012.

### Base de données sur Internet

- Répertoire des vétérinaires et des cliniques au Canada* [base de données sur Internet], Ottawa, ASSOCIATION CANADIENNE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES, c2007. Disponible au : <http://veterinairesaucanada.net/resources/directory-vets-clinics.aspx>. Dernière consultation le 18 décembre 2012.

## 5. Tableaux

- Présenter chaque tableau à double interligne dans une page distincte.
- Soumettre les tableaux dans Microsoft Word.
- Numéroter les tableaux dans l'ordre en **chiffres arabes** (1, 2, 3...).
- Donner un titre court à chaque tableau.
- Donner à chaque colonne un titre court ou abrégé.
- Placer des notes explicatives en bas de page et non dans le titre.

- Expliquer en bas de page toute abréviation inhabituelle dans les tableaux.
- Désigner les renvois aux notes de bas de page par une lettre en exposant (p. ex., a, b, c).
- Faire ressortir les écarts statistiques tels écart-type et erreur-type de la moyenne.
- Omettre les lignes horizontales et verticales.
- Numéroter les tableaux selon l'ordre de leur parution dans le texte.

## 6. Figures

- Les figures ne doivent pas être téléchargées de l'Internet, car elles n'auront pas une résolution suffisante. Les photographies et les figures **doivent** avoir une résolution d'au moins **300 ppp** et être **seulement** en format **JPEG** ou **TIFF**.
- Les figures doivent mesurer 3,5 po pour une colonne ou 7,5 po pour deux colonnes.
- Présenter, lisiblement et uniformément dans le texte, les lettres, les chiffres et les symboles de manière à ce qu'ils restent lisibles une fois réduits pour le besoin de la publication.
- Placer les titres et les explications détaillées dans la légende, non dans l'illustration elle-même.
- Indiquer une échelle appropriée pour les photomicrographies et les micrographies électroniques dans la légende, avec une barre appropriée (mesure) dans la figure.
- Préciser les colorations utilisées.
- Veillez noter que toutes les photomicrographies et les images à la microscopie phototonique doivent être soumises et publiées en couleur.
- Les symboles, les flèches ou les lettres ajoutés aux microphotographies doivent contraster avec le fond.
- Citer chaque figure selon l'ordre de leur parution dans le texte.
- Les lignes des graphiques ou des dessins doivent être plus grasses qu'un trait fin, c'est-à-dire qu'elles doivent avoir au moins 0,03 cm (0,01 po) de largeur.

---

**Nota :** Si le manuscrit que vous soumettez contient des figures ou des images en couleur, vous assumerez **automatiquement** des frais de **155 \$ CAN** par figure ou image en couleur. Toutes les images microscopiques optiques doivent être soumises et publiées en couleur. Ces conditions sont nécessaires pour l'acceptation de votre article.

---

**Veillez consulter le site Web de l'ACMV ([www.veterinairesaucanada.net](http://www.veterinairesaucanada.net)) pour visualiser des exemples de tableaux et de figures.**

## 7. Unités de mesure, abréviations, symboles

- Utiliser les unités de mesure du Système international (SI) dans le texte (8, 10).
- Consulter les éléments bibliographiques (5–11) ci-dessous pour connaître les abréviations et les symboles acceptés.
- Éviter les abréviations dans les titres, le résumé et au début des phrases.
- Faire précéder, à moins qu'il s'agisse d'une unité de mesure normalisée, la première occurrence d'une abréviation par le terme complet.

**Renvois**

1. CONSEIL CANADIEN DE PROTECTION DES ANIMAUX. *Manuel sur le soin et l'utilisation des animaux d'expérimentation*, vol. 1 et 2, Ottawa, Conseil canadien de protection des animaux, 1993.
2. INTERNATIONAL COMMITTEE OF MEDICAL JOURNAL EDITORS. «Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals», *Ann Intern Med*, 1988, vol. 108, p. 258–265, mise à jour d'octobre 2008 [page d'accueil sur Internet] Disponible au : [www.icmje.org/](http://www.icmje.org/) Dernière consultation le 18 décembre 2012.
3. MAXIE, M.G. «On the value of the case report» (éditorial), *Can Vet J*, 1989, vol. 30, p. 855.
4. MAXIE, M.G. «Critical writing and reading of review articles» (éditorial), *Can Vet J*, 1990, vol. 31, p. 413–414.
5. *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1996.
6. GARNIER, DELAMARE. *Dictionnaire des termes de médecine*, Paris, Maloine, 1997.
7. GLADSTONE, William J., *Dictionnaire anglais-français des sciences médicales et paramédicales*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Maloine, 1990.
8. HUTH, E.J. *Medical Style and Format: An International Manual for Authors, Editors, and Publishers*, Philadelphie, ISI Pr, 1986.
9. *Ballière's Comprehensive Veterinary Dictionary*, Toronto, Ballière Tindall, 1988.
10. ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION (ISO). *Méthodes statistiques pour la maîtrise de la qualité* (2 tomes), 4<sup>e</sup> éd., recueil de normes de l'ISO, Genève (Suisse), Organisation internationale de normalisation, 1995.
11. COUNCIL OF SCIENCE EDITORS. *Scientific Style and Format. The CSE Manual for Authors, Editors, and Publishers*, 7<sup>e</sup> éd., New York, Cambridge University Pr., 2006.